

## Communiqué du 30 mars 2014

**Les organisations syndicales SNEP et SNES FSU, SN FO LC, CGT Educ'action, SUD Education/ Solidaires, SE UNSA académiques**

*A Mesdames et Messieurs les Rédacteurs en Chefs, avec prière d'insérer*

### Collège Henri Wallon de La Seyne sur Mer :

## **Madame FALLER Christine relaxée !**

Dans la suite des étapes que la presse a couvertes concernant l'actualité du dossier Wallon, nous vous demandons de poursuivre l'information due aux lecteurs et **de faire connaître la position de nos organisations syndicales départementales concernant la relaxe totale de Madame FALLER Christine, verdict rendu ce lundi 17 mars par le tribunal de Toulon.**

L'ex Principal du collège H Wallon a donc été totalement débouté.

Cette décision de justice s'ajoute à la décision administrative de Madame Le Recteur de suspendre l'affectation du Principal dans cet établissement scolaire.

Ces éléments reconnaissent en partie la réalité vécue par la majorité des personnels de cet établissement de septembre 2011 à septembre 2013 sous l'autorité hiérarchique de ce principal au collège.

Ces décisions sont, pour les personnels subissant de la souffrance au travail, voire du harcèlement, un encouragement à faire valoir leurs droits et à s'organiser collectivement.

Les organisations syndicales signataires tiennent à remercier les personnels ayant soutenu la collègue ainsi que son avocat, **maître Eric DRAGONE** du barreau de Toulon.

**Les organisations syndicales SNEP et SNES FSU, SN FO LC, CGT Educ'action, SUD Education/ Solidaires, SE UNSA académiques**